

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL DU MERCREDI 26 JUIN 2019

Date de la convocation : 19 Juin 2019

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des travaux et projets en cours
- Devis
- Recomposition de l'organe de l'EPCI à fiscalité propre l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux – Répartition des sièges
- Avis sur la demande d'autorisation présentée par la SAS EOLIS GALERNE, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter le parc éolien Xanton-Nord sur le territoire de la commune de Xanton-Chassenon
- Personnel communal
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, GORALCZYK Henri, TOUTAIN Evelyne, SABOURAUD Damien, ALLETRU Sonia, AUGUIN Denise, BONNEAU Stéphane, LARDY Jackie, PICARD Claude, SPENNATO Fabienne.

Absents excusés : BELOUIN Jacky, BOBINEAU Marinette, COLAS René-Louis (pouvoir donnée à LARDY Jackie)

Absente : ROYER Stéphanie

Secrétaire de séance : PICARD Claude

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte rendu de conseil. Aucune remarque de la part de l'assemblée ; le compte-rendu est approuvé.

1 – SUIVI DES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS

- **Ensemble commercial et centre de soin** : Monsieur le Maire fait part de sa rencontre avec M. POCHON, l'architecte, pour présenter le nouveau plan avec la MAM. Monsieur le Maire fait savoir d'un changement de matière : plutôt que du bois pour couvrir la façade, un composite aux couleurs bois serait plus esthétique et moins contraignant pour l'entretien. L'architecte a proposé une rencontre avec les élus disponibles pour finaliser le projet : choix des matières, emplacements des ouvertures... ce qui permettra de déposer le permis de construire.

Enfin, Monsieur le Maire annonce que le compteur électrique a été fermé.

- **Maison Rue de la Vallée :** Monsieur le Maire annonce que la maison appartient officiellement à la commune : l'acte de vente a été signé chez Maître Rondeau de Benet. M. Goralczyk en profite pour annoncer qu'il a fait visiter la maison à M. Pizon.

Monsieur le Maire va prochainement prendre contact avec la psychologue, Mme DEMAIN pour connaître sa date de début d'activité afin de trouver un lieu adapté.

- **Parking Rue des Juifs :** Monsieur le Maire fait remarquer le marquage des places ; l'ensemble des élus est satisfait du résultat. 11 places ont été réalisées. Pour l'embellissement du mur mitoyen au parking, Monsieur le Maire propose de demander des devis à plusieurs maçons. L'assemblée est favorable à cette proposition.

- **Village du Moulin :** Monsieur le Maire relate sa rencontre avec M. Veronneau et d'autres élus. Lors de cet entretien, il a été question du règlement de construction du lotissement. Au sujet des clôtures de maison en façade de rue, les élus proposent de revoir un point. En effet, après plusieurs remises en question, les élus ont décidé de faire noter que les ces clôtures devront mesurer 1.20 mètres de haut en maçonnerie surmontées éventuellement de 40 cm de végétal ou de grillage. Ne voyant pas d'autres modifications à apporter, l'ensemble du conseil approuve le règlement.

- **SARL Krinstensen :** Monsieur le Maire fait savoir qu'un rendez-vous avait été demandé par M. NOUAILLE-DEGORCE pour exposer un nouveau projet. Accompagné d'une architecte, il a présenté le projet d'un village vacances pour une population étrangère, avec des résidences secondaires et/ou fixes, des locations avec au centre un hôtel avec une piscine, un restaurant. Pour M. Nouaille-Degorce et l'architecte, un potentiel réel existe à Mervent.

2 – DEVIS

M. SABOURAUD annonce que le devis voirie de MIGNÉ TP est revu à la baisse : 33 000€ HT (au lieu de 33 539€ HT).

L'ensemble du conseil valide le devis. M. SABOURAUD précise que les travaux débuteront fin Août – début Septembre.

3 – RECOMPOSITION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT DE L'EPCI A FISCALITÉ PROPRE L'ANNÉE PRÉCÉDANT CELLE DU RENOUVELLEMENT GÉNÉRAL DES CONSEILS MUNICIPAUX – RÉPARTITION DES SIÈGES

Depuis le regroupement de certaines communes, et à partir de 2020, le nombre de sièges au conseil communautaire va réduire : 42 sièges au lieu de 47 (dont 17 pour Fontenay-le-Comte, 2 pour Doix-lès-Fontaines et 2 pour les Velluire-en-Vendée, les autres représentants des communes occupant un siège). Les communes qui se sont regroupées ne sont pas forcément d'accord sur cette nouvelle répartition car avant leur fusion, elles avaient 2 sièges.

Tous les élus acceptent cette nouvelle répartition des sièges.

4 – AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION PRÉSENTÉE PAR LA SAS EOLIS GALERNE, EN VUE D'OBTENIR L'AUTORISATION D'EXPLOITER LE PARC EOLIEN XANTON-NORD SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE XANTON-CHASSENON

Monsieur le Maire précise que toutes les communes avoisinantes sont consultées pour avoir leur avis sur ce projet éolien.

Tous les élus acceptent l'exploitation du parc éolien.

5 – PERSONNEL COMMUNAL

M. GORALCZYK, chargé aux affaires scolaires, propose de renouveler le contrat de Mme Betty MARTEAU, du 29 Août 2019 au 31 Janvier 2020 (correspondant à la date de fin du détachement de Mme ANNEREAU Brigitte). Les enseignantes et les élus étant satisfaits du travail fourni par Mme MARTEAU, le conseil valide la prolongation de son contrat.

6 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Conseil d'école : M. GORALCZYK rapporte les principaux points du conseil d'école qui s'est tenu le 18 juin dernier : en cette fin d'année, l'école compte 70 élèves, il en est prévu 67 à la rentrée prochaine. Pour éviter des classes chargées, la répartition se ferait, avec l'accord de Mme l'Inspectrice, comme suit : 21 élèves en maternelle, 25 en CP et CE2, et 21 en CE1 – CM.

Les enseignantes demandent un changement des horaires d'état des lieux de la salle Jean-Louis RIPAUD afin de libérer Mme MARTEAU de 14h à 15h, qui s'occuperait d'un groupe de classe (sous supervision d'une enseignante). Les élus préfèrent garder l'organisation actuelle sachant que des engagements ont été pris auprès des prestataires des salles. M. GORALCZYK rapporte une autre demande des enseignantes : elles aimeraient que le parquet des classes soit vitrifié pour pouvoir le serpillier. Les élus acceptent cette requête et programme une vitrification prochaine.

Enfin, M. GORALCZYK annonce que l'école a été choisi par le département pour bénéficier d'une prime de 1 500€ pour l'achat de livres pour la bibliothèque de l'école.

Il a été demandé si l'aide aux devoirs va être renouvelée pour l'année 2019 – 2020. Mme TOUTAIN répond à la positive et en profite pour remercier les bénévoles qui sont toujours présentes pour aider les élèves.

Vente du baby-foot : Monsieur le Maire fait part du souhait d'achat du baby-foot stocké dans les ateliers municipaux, par l'association ADAPEI ARIA.

Après en avoir délibéré, les élus votent la vente du baby-foot pour un montant de 200€.

Nouvelle Antenne Relais : Monsieur le Maire informe qu'il a été contacté par la Société TDF pour implanter une antenne relais téléphonique entre La Pointe et le village du Nay. Monsieur le Maire rappelle qu'à ce sujet, une réunion publique se tiendra le lundi 1^{er} juillet, dans les locaux de la Mairie.

Bulletin historique : Monsieur le Maire annonce qu'à la demande de Mme VINCENT, tous les bulletins historiques ont été retirés du site de la commune.

Fête de la Musique : M. BONNEAU rappelle qu'une réunion en présence des groupes, a eu lieu le 19 juin dernier pour finaliser l'organisation et la programmation des groupes.

Fête du 13 Juillet : M. SABOURAUD rappelle et invite les élus à une réunion de préparation des festivités le mercredi 3 juillet. M. SABOURAUD précise qu'un ponton supplémentaire a été demandé par la société Mille Feux pour installer un nouvel artifice qui doit être à part.

Animation estivale : Monsieur le Maire fait part d'une animation Son et Lumière par l'association « Les Murailles de Maireventi » le 4 Août prochain.

Perrure en Fête : Monsieur le Maire rapporte les remerciements de l'association pour leur manifestation du 5 mai dernier (prêt de matériel, ...) et fait lecture de l'invitation pour son assemblée générale du 9 Novembre 2019.

Station Verte : Monsieur le Maire demande si un élu peut se rendre à la soirée de la remise de la charte le 9 Juillet, au Perrier.

Régie Camping-Car : Monsieur le Maire se satisfait de ce premier bilan positif. Le calendrier des permanences d'été est mis en place par les élus.

La séance est levée à 23h.

Prochaine réunion de conseil : le Vendredi 26 Juillet, à 20h30

MEMBRES PRÉSENTS

BOBINEAU Joel :

GORALCZYK Henri :

TOUTAIN Evelyne :

SABOURAUD Damien :

ALLETRU Sonia :

AUGUIN Denise :

BONNEAU Stéphane :

LARDY JACKIE :

PICARD Claude :

SPENNATO Fabienne :